



❖ Agenda

CONSEIL MUNICIPAL

- ❖ 27 avril ❖ 18 mai
- ❖ 8 juin

BIBLI-O-BUS vers la salle communale les **vendredis 14h-17h**

- 7 avril ● 5 mai
- 2 juin ● 30 juin

MANIFESTATIONS

Galerie d'exposition

« Le Coin du Centre »

du **Je 16 au Di 26 mars**
« Aquarelles »



La famille de feu **André Meylan** expose ses aquarelles :
→ Vernissage : 16.3 16h-20h
Exposition : Je, Ve 17h-20h
Samedi 14-17h, Dimanche 10-17h



« Le Coin du Centre »
est aussi sur **Facebook**.

Subventions énergie : coup d'envoi d'un programme exceptionnel

Depuis le début de cette année et jusqu'au **31 décembre 2017**, un important programme de subventions est proposé par l'Etat aux propriétaires souhaitant améliorer l'efficacité énergétique de leurs bâtiments.

L'ensemble des objets donnant droit à un soutien financier, ainsi que les barèmes d'attribution, sont listés et disponibles sur les plateformes www.leprogrammebatiment.ch ou <http://ge.ch/energie/subventions-energie>

Genève mise sur les rénovations

A Genève, la priorité est clairement portée sur l'assainissement du parc immobilier existant. Dans ce cadre, tout propriétaire de bâtiment construit avant l'an 2000 peut prétendre à une subvention pour les travaux suivants :

- Amélioration de l'enveloppe du bâtiment telle que l'isolation thermique du toit et/ou de la façade ;
- Rénovation globale avec certificat Minergie ;
- Rénovation par étapes avec amélioration progressive des classes d'efficacité ;
- Substitution de chauffages faisant recours à des combustibles fossiles par des installations utilisant des énergies renouvelables.

Autre nouveauté : les demandes de subvention supérieures à Fr. 10'000.- portant sur l'enveloppe du bâtiment devront être accompagnées d'un Certificat Energétique Cantonal des Bâtiments « plus » (CECB®Plus). Ce dernier fournit une expertise détaillée (audit) et des conseils pratiques aux propriétaires désirant entamer un assainissement. Son coût est pris en charge par l'Etat à hauteur de 50%, voire à 100% si les travaux préconisés sont finalement mis en œuvre.

Les nouvelles constructions « Minergie P » sont également soutenues, mais la demande de subvention doit impérativement être déposée durant l'année 2017 et avant le démarrage du chantier, les travaux étant à accomplir dans les 2 ans.

UNE OPÉRATION GAGNANTE

L'assainissement d'un bien immobilier permet de préserver et souvent d'augmenter sa valeur. L'autre avantage d'un bâtiment correctement isolé et bien chauffé réside dans le confort accru qu'il procure à ses utilisateurs. La réduction de consommation énergétique et le recours à des énergies renouvelables indigènes garantissent également une plus grande indépendance et, à terme, des économies financières. Les travaux d'assainissement énergétiques sont enfin intéressants d'un point de vue fiscal, puisque déductibles du revenu imposable.

Pour plus de détails, contactez s.v.p. :

Info-Service au ☎ **022 546 76 00**

➔➔ **EN PAGES SUIVANTES :** Marché du 30 mars / Compost des DÉCHETS DE CUISINE & Rénovation WC publics & Cart@bonus TPG & Mérite meynite & Fête du Bonhomme Hiver 2017 & Tarifs des locations de salles & Conférence à Choulex ➔➔

❖ Agenda (suite)

MANIFESTATIONS

Bonhomme Hiver

Vendredi 24 mars dès 18h00
Espace intergénérationnel

Concert de la Fanfare municipale de Meinier

Samedi 25 mars / salle des fêtes de Thônex :

- Repas-concert à 19h00
- Film-concert « Le trésor du Léman » à 20h30



Samedi 8 avril 10h30-13h30
salle de gym de Meinier
troc@ape-meinier.ch

Inscriptions pour



Le jardin d'enfants

du 27 mars au 28 avril :

- ➔ Appeler Mme Berg au
☎ 022 855 13 01

ENCOMBRANTS

à poser avant 7h. ou la veille dès 17h. :

- 29 mars
- 26 avril
- 31 mai
- 28 juin

Infos déchets : www.espacetri.ch

Marché du 30 mars 2017

Compost des DÉCHETS DE CUISINE :



Lors de ce marché, la commission Environnement, Routes & Agriculture répondra à toutes vos questions sur les déchets verts et notamment les **déchets de cuisine**, pour lesquels elle vous présentera le concept qu'elle souhaite mettre en place sur notre commune.



Déchets COMPOSTABLES : feuilles et branches mortes, paille, foin, tontes de gazon, copeaux de bois, déchets de cuisine (épluchures, marcs de café et thé), mauvaises herbes (non grainées), fleurs fanées.

Déchets À NE PAS METTRE : litières d'animaux domestiques, restes de viande ou de poisson (qui attirent les visiteurs à quatre pattes), plantes malades et autres types de déchets tels que les vieux papiers (métaux lourds dans les encres d'impression) ou les poussières d'aspirateur.



Pétanque : L'amicale de Pétanque de Meinier tiendra un stand, vous pourrez vous y sustenter !

Animation musicale :

Nous vous remercions de réserver bon accueil à **Gil**, le chanteur de rue qui animera musicalement le marché – si vous avez envie de lui laisser une pièce pour le remercier de sa prestation, il vous en sera reconnaissant.

Toilettes publiques

Les WC publics se trouvant à côté de la galerie d'exposition Le Coin du Centre (route de Gy 41) étaient vétustes et méritaient un réaménagement pour répondre aux normes actuelles, notamment pour l'accès aux personnes handicapées.



Les travaux de rénovation vont débiter ce printemps.

Cart@bonus TPG



Ces cartes à **Fr. 20.-**, en vente à la Mairie aux heures d'ouverture, rendent bien service quand vous n'avez pas de monnaie au moment de prendre le bus... ou si vous n'avez pas envie d'utiliser la fonction sms ou l'application ad hoc sur votre téléphone portable.

Mérite meynite

Meinier souhaite manifester sa reconnaissance aux meynites qui se sont distingués.

Les Autorités de Meinier souhaitent récompenser des citoyennes ou des citoyens, sociétés, associations ou groupements qui contribuent positivement à la vie de la Commune ainsi qu'à son rayonnement et qui se sont particulièrement distingués notamment dans les **domaines sportif, culturel, économique ou social**.

La Commune de Meinier souhaite ainsi les féliciter et les encourager à poursuivre leur activité avec le même enthousiasme.

Qu'il s'agisse d'une performance sportive, d'une découverte scientifique, d'un talent artistique, d'une action solidaire ou d'un geste hors du commun, vous pouvez le faire savoir à la Mairie en vous inscrivant à l'aide du [formulaire de candidature](#) se trouvant sur le site internet de Meinier (<http://www.meinier.ch/administration/formulaires-documents>). Il est également possible d'inscrire une tierce personne (famille, ami, collègue) que vous estimez susceptible d'être honorée.

Le délai d'inscription est fixé au 1^{er} novembre.

Le(s) Mérite(s) sera(seront) remis lors des Vœux du Maire en janvier qui suit.

Fête du Bonhomme Hiver 2017

**FÊTE DU
BONHOMME HIVER
2017**

24 MARS

COURS DE L'ÉCOLE DE MEINIER - DÈS 18H

**BUVETTE - VIN CHAUD
CONCERT - SPECTACLE - DJs**

ATELIER DE SÉRIGRAPHIE
DONNEZ UNE NOUVELLE VIE À VOS ANCIENS TSHIRTS

LA RAMPE
Centre de Loisirs et de Rencontres

APEM

Kanno '17

SUITE →→

Tarifs des locations de salles

Les salles se trouvant dans le bâtiment de la salle communale sont très utilisées par la population. Pour couvrir partiellement les frais de nettoyage, de chauffage, d'électricité et d'entretien, les Autorités de Meinier ont décidé qu'à la fin des travaux de transformation / rénovation de ce bâtiment, soit **dès la rentrée scolaire 2017**, le tarif de location suivant sera appliqué pour les utilisateurs privés :

- Salle communale et buvette : Fr. 250.- par jour
- Buvette : Fr. 100.- / jour
- Salle polyvalente : Fr. 50.- / jour

Par ailleurs, la caution demandée lors de la remise des clés sera maintenue au prix actuel, soit Fr. 200.- pour la salle communale et Fr. 50.- pour la buvette ou la salle polyvalente.

Conférence Economie et monnaies locales

**Qu'est-ce que l'argent ? Quelle est son histoire ?
Comment est-il créé ?**

**Quel est le rôle de la monnaie dans le système
économique actuel ? Quelles sont les
problématiques de notre système monétaire ?**

**Qu'est-ce qu'une monnaie locale ? Qu'est-ce que
le Léman ? En quoi est-il utile ?**

Autant de questionnements auxquels un éclairage vous
sera apporté par Antonin Calderon, socio-économiste et
porte-parole de Monnaie Léman.

Choulex
Salle communale



Mercredi
29 mars
- 20h
Apéritif dès 19h30

Événement organisé par les Commissions de l'environnement
et de l'information de la commune de Choulex